

Procès-verbal de la rencontre du comité de parents 2024-2025  
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord  
tenue le lundi 5 mai 2025 à 19 h  
et à laquelle assistaient :

Taux de représentation 78 %  
40 présences sur 51 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Absent
Du Flambeau	Karyne Venne
Émilien-Frenette	Viviane Drapeau (R) Valentin De Brito (S)
Dubois	Maxime Lusignan
Notre-Dame	Marie-France Roy
Prévost	Absent
Saint-Stanislas	Absent
Saint-Jean-Baptiste	Absent
Polyvalente Saint-Jérôme	Mireille Dumas
Cap-Jeunesse	Lauralie Sarrazin
Saint-Joseph	Aucun
Mariboisé	Absent
De l'Horizon-Soleil	Nahomie Guerrier
Sainte-Paule	Vicky Jobin
Bellefeuille	Aucun
Sainte-Thérèse	Amélie Giguère
Aux Quatre-Vents	Roxanne Lapointe
Jean-Moreau	Joëlle-Robichaud-Beauchamp
Sacré-Cœur	Virginie Larouche
Val-des-Monts	Geneviève Therriault
Des Hauteurs	Paméla Dupuis-Latour
Des Hautbois	Sandra Lebouché
Sainte-Anne	Érik Lauzon
Mer-et-Monde	Jérémie Forest
À l'Unisson	Vanessa Neveu-Boulanger
De la Fourmilière	Maryse Desnoyers
Des Falaises	Guy Beaulieu
De l'Envolée	Absent
Sans-Frontières	Aucun
Des Studios	Absent
De la Source	Kevin Pelletier
Du Joli-Bois	Lee-Ann Forget
Du Champ-Fleuri	Geneviève Laporte
De la Croisée-des-Champs	Véronique Renaud
À l'Orée-des-Bois	Nadine M. Desrusseaux (R) Solange P. Castano (S)
De la Volière	Jade Bachand
Des Hauts-Sommets	Absent
De Mirabel	Isabelle Viau

Du Grand-Héron	Audrey Gagnon
Aux Couleurs-du-Savoir	Cassandra Labelle
Du Triolet	Julien Ouellette
Du Grand-Rocher	Kevin Tousignant
Du Parchemin	Sophie Ahkam
Des Sentiers	Geneviève Lepage
De l'étincelle	Catherine Vézina
Saint-André	Absent
L'Oasis	Mélanie Berthiaume
Saint-Philippe	Absent
Saint-Hermas	Élizabeth Lagacé
Saint-Alexandre	Absent
Saint-Julien	Sandra Landry
Bouchard	Vanessa Gareau
Dansereau/Saint-Martin	Jaymee Lafave
Polyvalente Lavigne	Jaymee Lafave
Comité EHDAA	Marika Otis

#### **ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :**

- Monsieur René Brisson, directeur général, Direction générale
- Monsieur David Castanha, directeur, Service des ressources financières

---

#### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 02 et souhaite la bienvenue aux membres.

#### **2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES**

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

#### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Sandra Lebouché propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.  
**(CP 2024-25-35)**

#### **4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE **(2025-04-07)****

Aucune modification n'est soulignée au procès-verbal. Monsieur Kevin Pelletier propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité. **(CP 2024-25-36)**

#### **5. Parole à l'assemblée**

Aucune parole à l'assemblée n'a été demandée.

## **6. Suivi et information**

### **6.1 Retour sur l'envoi des enveloppes**

Madame Viau fait un bref retour sur l'envoi des enveloppes dont le contenu incluait des lettres de remerciement accompagnées de bloc-notes à remettre aux parents bénévoles choisis par le conseil d'établissement en remerciement pour leur soutien et leur temps.

### **6.2 Retour sur l'évaluation du 7 avril**

Les deux sujets suivants sont abordés :

a) Les menus à la cafétéria :

La politique alimentaire sera revue l'an prochain et des changements seront effectués. Un suivi sera fait à cet effet.

b) La confidentialité de la photo sur la carte MTransport :

Monsieur Brisson informe les parents que seul le chauffeur d'autobus a accès à la photo de l'élève lorsque la carte MTransport est glissée dans le lecteur. Il assure les parents du respect des renseignements confidentiels conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels.

### **6.3 Élections pour le CA (districts 2 e 5)**

Une seule candidature a été déposée au poste d'administrateur pour le district 5 du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2028, soit celle de madame Jaymee Lafave laquelle accepte de renouveler son mandat. Elle est donc élue par acclamation. Félicitations à madame Lafave!

Au district 2, aucune candidature à ce jour n'a été reçue. Madame Viau retournera un courriel afin d'offrir le poste à tous les représentants des districts qui souhaitent soumettre leur candidature d'ici le 16 mai prochain. Une élection aura lieu à la prochaine rencontre du comité de parents du 26 mai prochain.

### **6.4 Présentation des candidatures**

Aucune.

### **6.5 Procédures d'élections**

Aucune.

## **7. Points du CSSRDN**

### **7.1 Budget 2025-2026 avec monsieur David Castanha-Morin**

Monsieur David Castanha-Morin, directeur du service des ressources financières explique le processus de la répartition du budget 2025-2026 aux secteurs primaire et secondaire afin d'en faciliter la compréhension des membres et du Conseil d'établissement sur la

distribution des montants alloués conformément à la Loi sur l'Instruction publique (LIP). Il présente les différentes sources de revenus du budget, soit les subventions du ministère de l'Éducation, les revenus tirés de la taxe scolaire et leur attribution spécifique ainsi que les revenus autonomes non couverts par le gouvernement. Il souligne également que le budget reste une prévision et peut être modifié en cours d'année.

Par exemple, les subventions gouvernementales sont réparties en trois mesures dont :

- La mesure sans contrainte, transférable sans limitations;
- La mesure dédiée, pouvant être transférée à l'intérieur de son regroupement;
- La mesure protégée, devant être utilisée aux fins spécifiées;

Quant aux sources de revenus autonomes, celles-ci servent à financer les activités non couvertes par le gouvernement notamment :

- Le service de garde, la surveillance du diners, le matériel périssable, les campagnes de financement.

Les dépenses centralisées sont gérées par le centre de services scolaire en ce qui a trait à l'effectif enseignant, au transport scolaire et à l'entretien des établissements, etc.

Seuls certains soldes en surplus ou en déficit peuvent être reportés à l'année suivante, d'où l'importance de bien répartir les sommes dédiées au budget de l'établissement.

Le conseil d'établissement doit adopter le budget à la fin du mois de mai. Cependant, un ajustement du budget sera nécessaire selon la déclaration de la clientèle scolaire au 30 septembre. D'autres montants pourraient également être ajoutés ou augmentés.

## **8. Autres comités**

### **8.1 FCPQ**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

### **8.2 Comité culturel**

Monsieur Brisson souligne la performance remarquable des jeunes du primaire et du secondaire lors du spectacle qui a eu lieu à l'école Lavigne de Lachute le 23 avril dernier. Ces jeunes ont brillé dans différents domaines, soit la musique, la danse, le théâtre et toute autre forme d'expressions artistiques et ont permis de découvrir leur talent et leur détermination. Pour les élèves, ce fut un moment précieux pour démontrer leur compétence, pour développer leur confiance en soi et pour partager leur passion avec les autres.

Monsieur Brisson rappelle l'importance du travail accompli en milieu éducatif et des valeurs véhiculées auprès des élèves contribuant ainsi à la réussite éducative. Bravo à tous les intervenants et aux élèves participants.

### **8.3 Conseil d'administration**

**Le conseil a adopté sept résolutions lors de la rencontre du 22 avril :**

- Le choix du nom de la nouvelle école primaire Saint-Jérôme – secteur 2;
- Le choix du nom de la nouvelle école primaire Saint-Jérôme – secteur 3;
- Les modifications proposées à la Politique sur les frais de déplacements, de repas et de séjour;
- Les modifications proposées à la Politique de délivrance d'un reçu officiel pour don de charité.
- Les objectifs, principes et critères de répartition des ressources (OPCR);
- La planification des besoins d'espace 2025-2026 (PQI 2026-2036);
- Le cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2025-2026;

**Autre point discuté :**

- La gestion contractuelle – Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 000\$ conclus entre le 1<sup>er</sup> et le 28 février 2025;

#### **8.4 Transport**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

#### **8.5 EHDA**

La rencontre sera le 26 mai. Aucun point n'a été rapporté.

### **9. Évaluation de la rencontre**

Madame Viau invite les membres à prendre quelques minutes pour remplir le sondage afin d'évaluer la rencontre.

### **10. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra exceptionnellement le lundi 26 mai à 19 h.

### **11. Levée de l'assemblée**

Madame Viviane Drapeau propose la levée de l'assemblée à 20h 20. Adopté à l'unanimité. **(CP 2024-25-37)**



Isabelle Viau  
Présidente



Ginette Légaré  
Ginette Légaré  
Secrétaire de la rencontre